

Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC)

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
Nom commun	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC)
Nom local	<i>Mata Masa Dubara</i> ou <i>asusu</i> (Niger), <i>Musow ka Jigiya Ton</i> (Mali)
Rubrique	
Contacts	CARE
Pilier (1 à 5)	1, 2
Secteur d'activités (Foresterie, agriculture, sécurité alimentaire, ...) en fonction du pilier choisi	Agriculture, securite alimentaire,
Type de chocs (sécheresse, inondation, conflits, ravageurs, maladies, incendies, Feux de brousse, orpaillage, déforestation, ...) auxquels la pratique apporte une réponse	sécheresse, inondation, conflits, ravageurs, maladies,
Zones d'application actuelles	Niger, Mali
Zones potentielles d'application (par exemple zones agro écologiques)	Tout le Sahel
Description de l'environnement humain /genre	Femmes vulnérables
Contexte	<p>Même si de nombreuses banques et institutions de microfinance (IMF) offrent de précieux services aux populations pauvres du monde en développement, c'est surtout dans les zones urbaines ou périurbaines dynamiques que leur réussite est évidente, là où il y a de nombreuses possibilités d'investissement, les besoins de financement par l'emprunt sont élevés, les emprunteurs jouissent de revenus réguliers et diversifiés et le coût nécessaire pour attirer de nouveaux clients est faible. Cependant, trente ans après le début de la révolution de la microfinance, dans de nombreuses zones rurales et dans les bidonvilles urbains, les populations, notamment celles qui sont très pauvres, ont toujours du mal à accéder à des produits de microfinance appropriés, <i>y compris dans des pays où le secteur de la microfinance est bien développé</i>. Cette réalité devient de plus en plus évidente à mesure du développement de ce secteur.</p> <p>Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont basées dans la communauté et <i>complètent</i> les IMF, car elles ont plutôt tendance à servir les plus pauvres, ceux dont les revenus sont irréguliers et moins fiables et dont les activités commerciales ne sont peut-être pas à plein temps. Ils ont surtout besoin de services qui les aident à gérer les liquidités de leur ménage et offrent des sommes en espèces pour des événements typiques de la vie, produisant des revenus ou pas. Il s'agit de personnes probablement plus vulnérables d'un point de vue économique et qui vivent pour la plupart dans des zones rurales desservies irrégulièrement par les marchés locaux, à la périphérie de l'économie nationale.</p>
Objectif	<p>Permettre aux membres les plus vulnérables de chaque communauté d'accéder aux ressources financières comme capital de démarrage pour diversifier les options de conditions de vie. Spécifiquement cela vise a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la résilience face aux périodes de sécheresse futures ou autres chocs climatiques. - aide les membres à gagner le respect de soi, l'autosuffisance et la confiance en soi.
Description	<p>L'approche AVEC s'apparente à une tontine améliorée offrant des services financiers aux plus pauvres, exclus des systèmes classiques. Le groupement AVEC est constitué de groupement de 15 à 30 personnes (généralement des femmes) qui sont de petites commerçantes, des vendeuses ou des exploitantes agricoles qui mettent ensemble de l'argent de côté et font des petits emprunts à partir de ces épargnes pour l'acquisition de biens de consommation ou comme fonds de roulement.</p> <p>Tout comme les coopératives d'épargne et de crédit, les AVEC sont fondées sur les principes d'épargne rotative et de crédit selon lesquels les membres apportent le capital (comme les «tontines»). Les membres mettent en commun leurs épargnes et s'accordent entre eux des prêts</p>

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
--------------	--

avec intérêts. Les intérêts sont ensuite remboursés aux membres du groupe, selon la somme de leurs épargnes, à la fin d'un cycle à durée limitée.

Ces initiatives d'épargne et de crédit sont souvent la seule solution offerte dans les zones rurales où l'accès aux services financiers est limité. Les prêts ou les subventions accordés par exemple pour du petit matériel de transformation peuvent aider les membres à générer des revenus supplémentaires. Les participants épargnent donc régulièrement, investissent dans leur entreprise, augmentent la production et diversifient les sources de revenu.

Tout commence par la création du groupement, puis de la mise en commun des épargnes pour constituer un capital qui va servir à l'emprunt par les membres (figure ci-dessous). L'épargne fonctionne en rotation régulière (hebdomadaire ou bimensuel) sur décision des membres. Les AVEC perçoivent des intérêts, accordent des crédits périodiques et distribuent des sommes forfaitaires entre les membres à la fin de chaque exercice financier. Les membres décident de toutes ces caractéristiques ensemble : le montant de l'épargne, la fréquence des contributions, les statuts, les intérêts perçus, la nature de la distribution de prêt, et à terme le montant à décaisser.

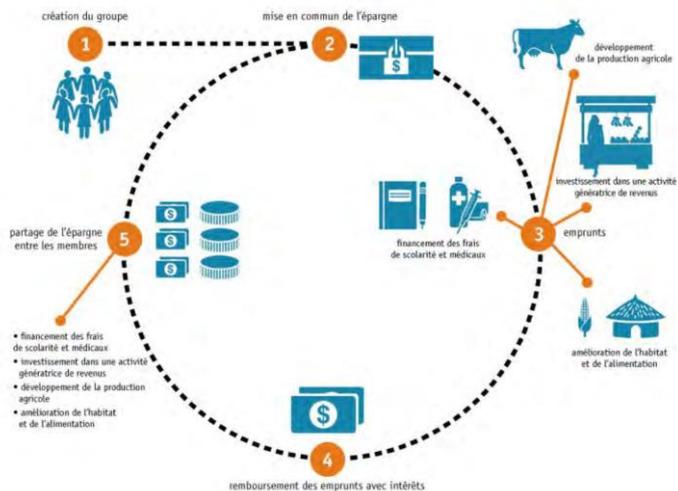


Figure 1. Schémas conceptuel de la méthodologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) en 1991 au Niger (Source : CARE, Niger)

Les étapes de mise en œuvre :

1. Mettre en place l'association et les rendre autonomes et autogérées. Chaque association est composée de 15 à 25 membres auto-sélectionnés ; un nombre suffisamment important pour créer une réserve de capitaux utile, et suffisamment restreint pour que les réunions restent gérables. L'adhésion est ouverte aux femmes et aux hommes (en fonction du modèle de programme). Dans les groupes AVEC mixtes, au moins trois des cinq membres élus pour siéger au comité sont des femmes.
2. Les membres épargnent en acquérant une à cinq parts. La valeur de la part est définie par le groupe, et doit permettre aux membres les plus défavorisés d'acquérir au minimum une part à chaque réunion.
3. L'épargne est investie dans un fonds de crédit auprès duquel les membres peuvent emprunter, puis rembourser leur prêt avec intérêts. Le groupe choisit le taux d'intérêt, qui peut être compris entre 5 et 10 pour cent.
4. Les groupes créent une caisse de solidarité à laquelle les membres contribuent aussi, à parts égales. La caisse de solidarité, distincte du fonds de crédit, permet d'obtenir des subventions limitées pour les financements d'urgence, par exemple des frais de funérailles.
5. Les associations se réunissent chaque semaine au cours du premier cycle. Cette fréquence peut être réduite à une réunion toutes les deux ou quatre semaines au cours des cycles ultérieurs, si les membres le souhaitent.
6. Toutes les transactions sont effectuées au cours des réunions en présence de tous les membres de l'association, dans un souci de transparence et de responsabilité. Pour éviter que des transactions soient effectuées en dehors des réunions régulières, et empêcher les mouvements de fonds non autorisés ou la falsification des registres comptables, le groupe utilise une caisse fermant à clé.

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
	<p>7. Tous les membres possèdent un carnet de comptes individuel dans lequel sont inscrits les montants épargnés et les montants empruntés. Les groupes dans lesquels un ou plusieurs membres sont alphabétisés possèdent un registre central pour compiler les informations concernant l'ensemble du groupe ;</p> <p>8. Les groupes suivent une formation et reçoivent un soutien en quatre phases distinctes : la mobilisation, le développement intensif, la maturité et indépendance vis-à-vis des subventions ;</p> <p>9. Le cycle AVEC est limité dans le temps. Au terme de la période convenue (généralement comprise entre 9 et 12 mois), l'épargne et les intérêts accumulés sont partagés entre les membres, au pro rata de leurs contributions (ou leur épargne) au cours du cycle. Après le partage, les membres qui ne souhaitent pas rester au sein du groupe peuvent partir, et de nouveaux membres peuvent être invités à rejoindre le groupe. Au début d'un nouveau cycle, les membres peuvent convenir de modifier la valeur de la part standard.</p> <p>Quatre phases pour mettre en place une AVEC: Tous les groupements AVEC reçoivent la formation et la supervision d'environ 9 mois avant que les groupements ne puissent fonctionner indépendamment et durablement. Les animateurs des AVEC visitent régulièrement les groupements pour donner des conseils. Cela nécessite un minimum de 15 visites au cours de cette période : commencer avec des visites fréquentes qui sont réduites de manière régulière dans le cycle entier. ALP a couvert le coût de ces visites initiales de formation.</p> <p>1. La phase préparatoire fournit des informations générales aux leaders locaux et aux membres prospectifs des AVEC. Ils décideront s'ils veulent être formés.</p> <p>2. La phase intensive entraîne 10 réunions de formation sur 15 semaines. Au cours de la formation l'Association élit un comité de gestion/des responsables, met en place son statut et fixe les règles et les procédures qui régissent les activités financières. Les groupements sont formés en épargne simple, en tenue de compte, en tenue d'élection, en rôles de cadres, élaborer un statut avec des règles et des accords.</p> <p>3. La phase d'élaboration prend 12 semaines avec trois visites pendant les réunions mensuelles de crédits seulement. Au cours de cette phase, les animateurs de l'AVEC visitent moins fréquemment et sont moins actifs dans les réunions de l'Association.</p> <p>4. La phase de maturité implique trois visites : deux visites de supervision, pour vérifier que les associations fonctionnent sans aide extérieure et une pour aider chaque AVEC à se préparer le partage et l'obtention du diplôme. Si l'Association a besoin de formation ou de supervision supplémentaire, le cycle peut être étendu. Les groupements peuvent être liés à une institution financière nationale par l'ouverture de comptes actifs là où les groupements épargnent également sur une base périodique</p>
<p>Type de réponse (absorption, anticipation, adaptation, transformation)</p>	<p>Anticipation, adaptation, transformation</p>
<p>Manière dont la BP renforce la résilience des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les AVEC peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, en réduisant la vulnérabilité aux risques de la vie. - Les AVEC sont destinées aux populations démunies ayant des revenus irréguliers, qui représentent un risque élevé pour les institutions de microfinance (IMF). - Elles offrent à leurs membres des services financiers à faible coût, reposant sur le principe d'une mise en commun des fonds. À ce titre, elles contribuent de façon déterminante à répondre aux besoins membres qui souhaitent accéder à des services financiers pour leur ménage et faire face aux événements sociaux, ou investir dans des activités permettant de générer un revenu. - Par ailleurs, les AVEC permettent à leurs membres, indépendamment de leur situation géographique ou financière, de mobiliser des capitaux locaux, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité. - Enfin, elles permettent également aux gens d'accéder aux fonds en temps de choc et de stress afin qu'ils soient capables de se relever plus rapidement.

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
<p>Illustrations (photos documentées)</p>	 
<p>Conseils pratiques de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un système de conditionnalité pour accéder au système d'épargne et de crédit, par exemple : une expérience démontrée dans l'activité appuyée ; une activité reconnue comme rentable par tous les membres du groupe; la solvabilité du bénéficiaire du crédit; des remboursements progressifs dans les trois mois au maximum, etc. - Le fonctionnement par prélèvement est considéré comme un mécanisme efficace de contrôle de la fraude et de la mauvaise gestion. Il limite le montant des liquidités disponibles dans la caisse facilitant ainsi sa gestion orale par les membres. - Les personnes doivent se faire réciproquement confiance afin d'amener des paiements réguliers. Des liens solides et la confiance entre les membres de l'association favoriseront la redevabilité et le remboursement des prêts dans les délais prévus. - Priorité aux groupes plus vulnérables : les femmes ont un moins bon accès et contrôle que les hommes en ce qui concerne l'argent, le crédit et les actifs. Pour cette raison, elles devraient avoir la priorité pour l'établissement d'associations d'épargne et de crédit. D'autres groupes vulnérables peuvent être des personnes en situation de handicap ou appartenant à une minorité ethnique ou religieuse. - S'assurer que les rôles sont clairs : la plupart des associations ont besoin d'un président, d'un trésorier et de trois détenteurs de clés de la caisse. - Convenir de bonnes procédures de prise de décision : il est important que l'association se mette d'accord sur une liste de règles, pour que chacun sache la façon dont elle fonctionne. Au début, l'association devra décider combien épargner, des types de prêts qu'elle fera et du taux d'intérêt à faire payer. - Tenir des registres précis. Le trésorier devra tenir des livres comptables précis de la façon dont chaque membre de l'association a épargné, de ceux qui ont emprunté et du montant du prêt accordé. Les livres comptables doivent être vérifiés par l'association et chaque membre doit pouvoir les consulter à tout moment. - Conserver l'argent en sécurité. Les clés des cadenas de la caisse doivent être conservées par un certain nombre de personnes différentes (différentes personnes conservant des clés différentes). Cela veut dire que la caisse ne peut pas être ouverte sans que tous les détenteurs de clés soient présents. Un compte bancaire est aussi un moyen de conserver l'argent en sécurité.

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence : Toutes les transactions se font devant tous les membres au cours des réunions hebdomadaires empêchant ainsi toute gestion extérieure visant le détournement de fonds dans le dos des autres membres. L'argent dans la caisse est compté au début de chaque réunion, et il est demandé à tous de se souvenir du montant avant que les trois serrures de la caisse ne soient refermées. Trois personnes détiennent une des 3 clés qui ferment la caisse et une 4ème garde la caisse jusqu'à la prochaine réunion. - Recouvrement. L'Association n'applique pas de pénalités aux emprunteurs qui remboursent un prêt en retard. Cela aurait pour effet d'aggraver la crise économique sous-jacente que peut rencontrer le ménage. L'embarras provoqué par le retard représente une pénalité suffisante.
Avantages / effets / impacts sur la résilience	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès au crédit AVEC par exemple, permet aux ménages d'investir au-delà de leur simple sécurité alimentaire. - les activités d'épargne et de crédit accroissent la capacité des ménages et communautés participantes à faire face, s'adapter et se relever des différents chocs successifs, tout en soutenant le développement social et économique, - Ces associations sont devenues des points d'entrée pour des discussions relatives à l'équité de genre tels que l'éducation, les mutilations génitales ou l'accès à la terre. - Les AVEC offrent aux femmes un espace d'épanouissement, de réalisation et de solidarité. - les bénéfices générés par les activités sont "décaissés" ou "partagés" après quelques mois, et chaque membre reçoit sa part, ce qui permet de conserver les ressources dans la communauté. - Le fait d'être membre d'une association villageoise d'épargne et d'emprunt a un effet positif sur les revenus des familles pauvres, sur le taux de fréquentation de l'école par leurs enfants et sur l'empowerment (indépendance, leadership...) des femmes. Ces deux actions permettent l'émancipation et l'autonomisation sociales et économiques des femmes. <p>Effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une baisse de la vulnérabilité est observée dans les communautés qui participent aux activités, - L'accès aux crédits, aux grains, à la connaissance et aux opportunités diverses produisent très vite produit des changements dans la vie économique et sociale des femmes membres....., - le renforcement de la confiance en soi par le développement des connaissances et des compétences <p>Impacts sur la résilience :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ; - accroissent leur approvisionnement en grains, achetés avec l'épargne ou le crédit ou échangés contre des ruminants ; - Entraînent une baisse de la prévalence de la malnutrition est observée de façon plus significative au sein des groupes ; - renforcent la sécurité sociale des ménages qui tentent d'apporter une alternative en matière de réduction des charges sociales. - accroissent la solidarité des communautés face aux crises en jouant un rôle important dans l'accueil des déplacés avant l'arrivée des aides alimentaires. - réduisent la vulnérabilité des communautés en améliorant non seulement la sécurité alimentaire des ménages, mais aussi celle de leur communauté environnante. - permettent d'autonomiser les femmes et contribue à l'amélioration des relations genre : - contribuent à la mise en œuvre d'approches innovantes pour améliorer et sécuriser l'accès à la terre des femmes et de créer un environnement favorable au renforcement de la résilience de leurs ménages
Contraintes liées à la mise en œuvre	<p>Les principales contraintes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faible ou non-participation des membres du groupe - Non remboursement des crédits dans les délais
Mesures nécessaires à la levée des contraintes	<p>Pour lever ces contraintes on peut prendre les mesures suivantes :</p>

Désignations	Informations techniques, institutionnelles, culturelles, économiques
	<ul style="list-style-type: none"> - La fréquentation aux réunions du groupement doit être obligatoire et ces réunions sont des plates formes de vérification où les membres sont tenus de réciter par cœur la situation financière des opérations entre deux réunions. - Des mesures doivent être prévues à tous les deux niveaux en cas de retard de remboursement, et ceci doit être appliqué. Par exemple. les membres qui ne parviennent pas à faire deux remboursements successifs doivent être interdits d'emprunt pendant au plus trois mois.
Coût de réalisation	Il n'y a pas de cout fixe mais pour les premiers mois la mise activités de renforcement de capacités nécessitent souvent l'intermédiaires de projets de développement pour leur prise en charge et pour la préparation a l'autonomisation des AVEC. Les frais typiques payés pour la formation sont entre 1,25\$US-3,75\$US par mois par membre de groupement (Estimation de CARE). Le coût total pour la mobilisation et la formation de 55 AVEC s'élevait à 143.000 \$US correspondant à 2.600 \$US par groupement AVEC (Estimation de CARE).
Défis et perspectives pour la mise à l'échelle	Les AVEC constituent l'un des modèles les plus facilement reproductibles pour l'adaptation, en considérant son expansion dans d'autres communautés
Echelle (initial, intermédiaire et global) dans le processus de diffusion et durabilité	
Recommandations pour la diffusion	
Organismes/partenaires de mise en œuvre	Care en partenariat avec OXFAM, Action contre la faim (ACF), Catholic Relief Services et Plan International,

Bibliographie

Elisabetta Micaro et Esther Rouleau: Documentation de l'approche Mata Masu Dubara de Care Niger: De la tontine à l'empowerment, Novembre 2013, CARE International

Alfred Hamadziripi 2008. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger: Le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées. 33p

International Rescue Committee 2012. **GUIDE DE L'ANIMATEUR** des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). 162p.